



**HAL**  
open science

## La cidadinité, un arbre dans la forêt ou comment un mot peut en cacher d'autres...

Philippe Gervais-Lambony

### ► To cite this version:

Philippe Gervais-Lambony. La cidadinité, un arbre dans la forêt ou comment un mot peut en cacher d'autres.... Vocabulaire de la ville, Editions du temps, pp.92-108, 2001. hal-02321672

**HAL Id: hal-02321672**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-02321672>**

Submitted on 21 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

in Dorier-Apprill Elisabeth (éd), *Vocabulaire de la ville*, Paris, Editions du temps, 2001, pp. 92-108.

## **La cidadinité, un arbre dans la forêt ou comment un mot peut en cacher d'autres...**

Philippe Gervais-Lambony

Citadin (nom) : « habitant d'une ville », nous dit le dictionnaire Le Robert (1996). Ou bien, adjectif : « qui a rapport à la ville ». Synonyme : « urbain » (adjectif), « ce qui est de la ville ». Urbanité est « le caractère de ce qui rapporte à la ville ». Cidadinité ? Le mot est absent du dictionnaire général et n'apparaît pas non plus dans les dictionnaires de géographie humaine<sup>1</sup>.

Est-ce une spécificité de la géographie que de faire de chaque auteur un forger de mots et de définitions ? Chacun se sent peut-être trop souvent obligé au néologisme... j'en suis moi-même, en l'occurrence, un peu coupable. Les études sur la cidadinité sont relativement importantes depuis le début des années 1990 (voir par exemple Gervais-Lambony, 1994 ; Lussault et Signoles, 1995 ; Florin, 1995 ; Baby-Collin 2000 ...). Est-ce parce que la notion de cidadinité est un outil de compréhension des changements sociaux et spatiaux en ville ? En quoi se distingue-t-elle de la notion d'urbanité ? Pourquoi la notion est-elle née dans des études portant sur des villes des pays du Sud (alors que dans les études françaises portant sur les villes du Nord c'est plutôt la terminologie de la citoyenneté qui est employée, voir Roman, 1993) ?

### **Cidadinité ou urbanité ?**

La première difficulté est sans doute de distinguer la cidadinité de l'urbanité. Cette dernière pourrait désigner les caractères de l'espace urbanisé. C'est en ce sens que Jacques Levy (1994) emploie le terme d'« urbanité » qu'il définit comme « situation productive, mise en co-présence du maximum d'objet sociaux dans une conjonction de distances minimales » (p. 286). Ce qui ne nous amène certes pas à une définition originale de la ville (qui est densité et diversité) mais permet de mettre en relief la relativité de l'urbanité. Toutes les villes ne présentent pas le même degré d'urbanité, c'est-à-dire la même capacité à mettre en présence, à créer l'improbable, la surprise, la rencontre...

Prise dans ce sens, l'urbanité se distingue clairement de la cidadinité : celle-ci ne semble pas tant concerner l'espace (et ses potentialités) que les hommes et les femmes vivant dans cet espace. En d'autre terme l'urbanité serait le propre de la ville, la cidadinité le propre des habitants des villes. Cependant à lire les définitions proposées par les géographes, ce n'est pas toujours cette opposition qui ressort.

Jérôme Monnet, par exemple, désigne sous le terme urbanités (au pluriel) « les manières « d'être en ville » (...) des modes de territorialisation » (1999, page 106). N'est-ce pas précisément ce que d'autres entendent par « cidadinité » ? Bien des auteurs rappellent aussi que « cidadinité » sous-entend cité c'est-à-dire contient une dimension politique

---

<sup>1</sup> Voir notamment Brunet, Ferras, They, Les mots de la géographie

qui fait presque du mot un synonyme de citoyenneté urbaine (c'est-à-dire que le citoyen appartiendrait à la cité en tant que société politique organisée). Mais c'est peut-être aller un peu vite sur la diversité des formes de participation politique, et donc oblitérer la force de la citadinité des populations dites « marginales » qui ont inventé leurs propres modes de vivre en ville et de participer à la ville (voir Baby-Collin, 2000). Certes Les mots citadin et citoyen ont la même étymologie, ils furent même synonymes jusqu'au XVIIe siècle, mais la justification est un peu courte. A l'époque d'ailleurs le mot bourgeois avait aussi le même sens...

Augustin Berque choisit lui aussi d'employer le mot « urbanité ». Il expose que la ville est à la fois forme (matérialité de la ville) et substance (c'est-à-dire ensemble des relations entre les hommes et entre hommes et espace), ou bien, en d'autres mots, que la ville est d'une part une entité spatiale, d'autre part une entité sociale. Il définit l'urbanité comme étant « cette composition plus générale où les unes et les autres entrent en résonance » (1994, p. 92). En ce sens il n'y a pas distinction entre l'espace urbain et les habitants de la ville, au contraire ils forment un tout, un sujet collectif qu'il convient justement d'analyser.

Finalement l'entrée par les mots n'est pas simple : jungle de définitions souvent contradictoires effrayent le néophyte... D'ailleurs, la notion même de citadinité saurait-elle être ramenée à une définition simple ? Il est clair qu'elle engage tous les domaines de l'existence individuelle et que le rapport à l'espace urbain n'en est qu'une dimension. C'est cette dimension cependant qui intéresse le géographe : pratique et perception de l'espace permettraient de caractériser le citadin. Virginie Baby-Colin a ainsi une jolie formulation qui distingue dans la citadinité ce qui est fait de pratiques (être dans la ville) et ce qui est fait de représentations (être de la ville). Un des intérêts de cette approche est de se placer résolument du côté des individus. C'est aussi la démarche que j'ai utilisée ailleurs (Gervais-Lambony, 1994) et précisément parce qu'il s'agissait de comprendre les modes individuels d'insertion en ville.

Pourquoi ne pas prendre d'abord la position de principe suivante : la citadinité relève avant tout d'une approche par l'individu, l'urbanité par l'espace et le collectif ?

### **Citadinité et villes du Sud**

Il n'est pas accidentel que la notion de citadinité soit surtout employée dans des recherches portant sur des villes du Sud. Les relations villes-campagnes sont probablement spécifiques dans ces régions du monde (voir Chaléard et Dubresson, 1999). Du point de vue sociologique, dans les villes du Sud, une large partie de la population est composée de migrants récents venus du monde rural, pratiques et représentations citadines sont souvent empreintes de « ruralité ». De plus, une large partie de la population de ces villes peut-être *a priori* définie comme marginale, spatialement, économiquement et en terme d'accès ou de droit à la ville (Baby-Collin, 2000-b). Dans bien des cas, et très notablement en Afrique, les discours officiels sur ces populations les désignent encore aujourd'hui comme non-citadines, non-intégrées à la société urbaine.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les approches classiques de ces villes se soient longtemps fondées sur l'opposition urbain/rural. Cela revient à proposer une opposition migrant/citadin pour fonder l'analyse des sociétés urbaines. Deux auteurs français ont été particulièrement importants pour imposer cette lecture, plus ancienne dans la recherche anthropologique anglo-saxonne : Jean-Marie Gibbal et René de Maximy.

Gibbal (1974), élabore une typologie fondée sur les pratiques des individus qui distingue dans l'Abidjan des années 1970 les ruraux, les nouveaux citadins et les citadins. De Maximy (1983) est à la recherche de l'identité des Kinois (habitants de Kinshasa), « une identité qui déjà diffère de celle de leur peuple d'origine » et se traduit par un « art de vivre » (p. 411). Le citadin, acteur de la ville parce qu'il s'en approprie l'usage et parce que ses pratiques et représentations sont le résultat d'une relation dialectique avec la ville, est déjà au cœur de ces différentes recherches sur les villes africaines, mais sans que le mot « citadinité » ne soit employé<sup>2</sup>.

Ainsi, en Afrique noire, l'évolution des villes peut être aussi comprise comme un processus de citadinisation des habitants des villes. Ainsi Gilles Sautter indiquait en 1973 :

*« un moment essentiel à saisir : celui où commence à apparaître une société vraiment urbaine (...) adhésion et adéquation des hommes à la ville, à ses formes d'existences et ses valeurs » (p.406).*

Cette formulation est importante car elle propose une définition de la société urbaine, implicitement par opposition à la société rurale : il s'agit d'une société dans laquelle les individus adoptent des pratiques (« formes d'existence ») et des représentations (« valeurs ») qui sont celles de la ville (et pas celles de la campagne). Cela ne signifie pas que les influences rurales disparaissent... mais plutôt que ce qui vient du rural est modifié par une société différente (voir Chaléard et Dubresson, 1989).

D'un autre côté, la revendication du statut de citadin et la lutte pour l'obtenir est un trait général en Afrique noire :

*« — Which region do you come from ?  
— I don't know.  
— Don't try to be a smart ass, the detective warned, Where do your parents live ?  
— They are dead.  
— Where did they live ?  
— What does it matter where they lived (...) Haven't you guys ever heard of an urban African ?  
I am one »<sup>3</sup>*

*MWANGI Meja, The Cockroach Dance, 1979, Longman, Nairobi, p. 336.*

---

<sup>2</sup> René de Maximy parle du « jeu de la citadinité » (p. 411), mais pour désigner seulement les pratiques urbaines. Ces pratiques sont certes décrites comme essentielles, mais seulement parce qu'elles contribuent à sécréter « l'urbanité ».

<sup>3</sup> « — De quelle région viens-tu ? — Je ne sais pas. — Ne fais pas le malin, prévint le policier, où vivent tes parents ? — Ils sont morts. — Où vivaient-ils ? — Qu'est-ce que ça fait, où ils vivaient (...) vous n'avez jamais entendu parler, vous autres, d'un citadin africain ? J'en suis un ! »

La citoyenneté est donc, dans les villes du sud, à la fois une grille de lecture scientifique et une revendication des populations. Or celles-ci sont amenées pour survivre en ville à inventer des formes différentes d'intégration, donc de citoyenneté. Ainsi, le citoyen n'est pas simplement un habitant de la ville. La citoyenneté est un « droit à la ville » (Henri Lefèvre, 1968) « droit à l'œuvre (à l'activité participante) et droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) » (ajoutons, droit aux équipements urbains et à l'usage de ces équipements, Deboulet *in* Lussault et Signoles, 1996). Une telle définition, large, conduit à un glissement vers les notions d'habiter et d'appropriation (de l'usage de l'espace). Et dès lors on revient aisément aux villes du Nord où les questions de « droit à la ville » se posent aussi avec acuité. Issue de réflexions sur les villes du Sud, la notion de citoyenneté permet de raviver la recherche sur les rapports entre individus et espace urbain, en général.

### Les échelles de la citoyenneté

Si l'on choisit d'étudier les rapports des individus à la ville, une série de questions se posent, à des échelles différentes :

- Existe-t-il une personnalité citoyenne en général ? A savoir des traits comportementaux qui caractérisent le citoyen de toute ville ?
- Existe-t-il une personnalité citoyenne propre à chaque ville ? A savoir, une communauté de pratiques, de comportements, des habitants d'une ville ? Ainsi peut-on parler des Parisiens, des Lyonnais ou des Abidjanais ? (cf. Haeringer, *infra*, page XXX)
- Au contraire, la ville est-elle par définition constituée de groupes sociaux divers dont les formes de citoyennetés sont diverses aussi ?
- Ou bien, à l'extrême, la ville n'est-elle que juxtaposition d'individus ayant chacun leur pratique, représentation, individualité ?

La réponse à chacune de ces questions est évidemment positive, et c'est bien cela qui fait la richesse et la complexité de la notion de citoyenneté :

- Oui, il existe des traits comportementaux citoyens. Louis Wirth (1938) a montré il y a longtemps, et à sa suite de nombreux auteurs plus ou moins proches de l'École de Chicago, que des traits comportementaux citoyens existaient : relations sociales anonymes, segmentées, multiplicité des facettes identitaires... Kevin Lynch, en 1960, a modélisé un certain rapport à l'espace urbain qui est bel et bien citoyen.
- Mais il est certain aussi que chaque ville a sa personnalité, et que l'on n'en devient citoyen qu'une fois que l'on en a compris les codes particuliers, assimilé la symbolique. Il est aussi clair qu'il existe des formes de « patriotismes » locaux urbains, qui se manifestent par un sentiment d'appartenance à une ville. En ce sens les habitants d'une même ville constituent une « classe socio-spatiale » (Alain Reynaud, 1981), à savoir un groupe qui se reconnaît dans l'appartenance à une communauté territoriale. Rappelons que Fernand Braudel parle à cet égard du « quant-à-soi » des villes : « toute ville est, se veut, un monde à part » (Braudel, 1979, p. 432), pour se distinguer des campagnes, mais aussi des autres villes.
- Pourtant la ville est par essence aussi diversité de groupes sociaux, ethniques, culturels... Un citoyen est souvent avant tout membre de la communauté de son quartier, ou de telle partie de la ville (qui est parcourue de multiples frontières et

limites internes), ou d'un groupe social ou ethnique... A chaque groupe correspond une forme de citoyenneté et le plus souvent des territorialisations différentes. Les migrants, venus d'autres univers, ruraux ou urbains, importent des pratiques, qui peuvent devenir d'autres formes de citoyenneté. La division du travail à l'intérieur de la ville (notables, bourgeois, artisans, ouvriers, commerçants...) fait partie de la ville. La ségrégation socio-spatiale accentue encore la diversité des pratiques citoyennes.

- Dernier point, il y a bien une ville pour chaque individu car aucun n'est pareil à l'autre : « *C'est selon l'humeur de celui qui la regarde que Zembrude prend sa forme. Si tu y passes en sifflant, le nez au vent, conduit par ce que tu siffles, tu la connaîtras de bas en haut : balcons, rideaux qui s'envolent, jets d'eau. Si tu marches le menton sur la poitrine, les ongles enfoncés dans la paume de la main, ton regard ira se perdre à ras de terre, dans les ruisseaux, les bouches d'égouts, les restes de poisson, les papiers sales. Tu ne peux pas dire que l'un des aspects de la ville est plus réel que l'autre...* » (Calvino, 1972, p.81). Chaque individu, selon le jour et son humeur voit une ville différente. Chaque individu a aussi une image de la ville conditionnée par son histoire personnelle, son espace de vie, ses liens sociaux...

Ces quatre échelles (le citoyen en général, l'habitant d'une ville, le membre d'un groupe dans une ville, l'individu) ne sont pas contradictoires : les identités individuelles sont simplement multiples et multiscalaires. Un individu appartient toujours à plusieurs groupes, change de groupe au cours de sa vie et aussi au cours de ses déplacements dans l'espace... Un espace urbanisé n'est d'ailleurs une ville que dans la mesure où ces différentes formes d'identités citoyennes coexistent. De là découlent logiquement quatre manières de définir un citoyen : une personne dont le comportement social et spatial relève de la définition générale, une personne qui se reconnaît dans une ville en particulier et sait y fonctionner, une personne insérée dans un groupe dans une ville, tout habitant d'une ville (en tant qu'individu).

Néanmoins, la contradiction entre échelles de citoyenneté est possible. Si l'on définit la citoyenneté comme une forme de territorialisation, on rejoint les interrogations actuelles sur la question de la « fragmentation » urbaine. Dans les sociétés urbaines très fortement ségréguées, dont le cas extrême a été un temps l'Afrique du Sud de l'apartheid, on voit se développer dans une même ville des territoires distincts, dont l'autre est exclu (éventuellement pas la loi, voir Gervais-Lambony, 1996 et 1999). Dans les villes en situation de guerre civile, on observe des mêmes processus comparables (cf Dorier-Appril, 1998). Il y n'est alors pas possible que se développe une citoyenneté à l'échelle de la ville entière. Ainsi, la polysémie du terme territoire pose problème, à tout le moins peut-on dire que l'excès de territorialisation peut entraîner repli ou violence et aboutir à la négation de la citoyenneté<sup>4</sup>. La même question se pose dans le cas des grandes métropoles multimillionnaires pour des raisons simplement pratiques... mais aussi socio-politiques (car nous sommes bien-là dans le registre d'une citoyenneté-citoyenneté). Les multiples exemples, dans les pays du Sud comme du Nord, d'enfermement sur elles-mêmes des classes aisées de la société urbaine et d'exclusion des plus pauvres (Donzelot, 1999) amènent à s'interroger sur la possibilité d'une citoyenneté à l'échelle de la ville entière dans la ville d'aujourd'hui. Certes des contacts continuent souvent d'exister et même des métissages entre les différentes cultures de la ville (cf Baby-Collin, 2000),

---

<sup>4</sup> Même si le territoire est aussi mode de relation entre les hommes, tel que le définit Marcel Roncayolo (1990).

mais reste à savoir jusqu'à quel point. Marie-Christine Jaillet définit la citoyenneté comme fondée sur un « vivre-ensemble » qui seul peut permettre de « produire non pas de la socialité seulement, mais une société, c'est-à-dire une capacité collective à faire tenir ensemble des groupes fortement différenciés. » (p. 158) Ce vivre ensemble ne peut s'exprimer dans des territoires fermés, il nécessite l'existence dans la ville de l'espace public qui permet le contact, or cet espace public est de plus en plus restreint dans les grandes villes, souvent il est interdit à une partie de la population (l'ouvrage de Mike Davis, 1997, sur Los Angeles peut servir de modèle d'analyse de cette exclusion). La citoyenneté n'est donc pas acquise d'avance dans la ville, l'urbain ne secrète pas « naturellement » la citoyenneté, tout comme la citoyenneté, elle est toujours à inventer, conquérir ou préserver.

### **La citoyenneté peut-elle se mesurer par les pratiques et représentations de l'espace ?**

La géographie peut-elle proposer un outil spécifique de mesure de la citoyennisation d'une population urbaine ? Le plus cohérent semble d'utiliser les pratiques et représentations de l'espace urbain comme outil de mesure de la citoyenneté. Cette approche a l'avantage de révéler la relativité du sens du mot citoyen : les recherches montrent que, d'une part, être né en ville n'implique pas que l'on soit citoyen et, d'autre part, que les migrants récents peuvent avoir une pratique de la ville plus citoyenne que celle de certains natifs. En d'autres termes, l'opposition classique citoyen/migrant (qui peut revenir à une opposition urbain/rural) est mise en cause si l'on utilise au contraire comme mesure de la citoyenneté une analyse des pratiques et représentations spatiales individuelles. Des observations comparatives sur cette question menées à Lomé et Harare (Gervais-Lambony, 1994), confirmées dans bien des villes d'Afrique noire, et plus largement dans des villes des pays du Sud, permettent de caractériser certains traits du « comportement citoyen » :

— Le citoyen aime la ville, ne veut pas la quitter, il a le sentiment d'appartenir à la ville. C'est donc d'abord un projet de vie qui caractérise le citoyen.

— Le citoyen souhaite être propriétaire de son logement, il souhaite surtout le construire ou le transformer lui-même, donc il veut agir sur le paysage. Il s'agit là d'une conséquence du projet de vie citoyen qui est non seulement de rester en ville mais d'y assurer aussi l'avenir de ses enfants. A l'inverse, on a vu qu'il n'était pas question de penser que seuls les citoyens véritables désirent devenir propriétaire : quand l'opportunité se présente, l'accession à la propriété n'est exclue par personne.

— Le citoyen s'approprie l'espace et l'usage de l'espace, il ornemente l'espace non bâti de son habitat, il étend son action sur la rue, il nomme les lieux... L'appropriation de l'espace ne se limite donc pas à la propriété du logement.

— Le citoyen a des liens avec sa zone rurale d'origine plus lâches que les autres habitants de la ville. Le terme de lien désigne ici un rapport psychologique plus que matériel. Il n'est donc pas contradictoire avec des visites ou des transferts financiers vers la zone rurale d'origine, ni même avec la construction d'une maison au village ou des actions en ville en faveur de la communauté rurale.

— Le citoyen connaît bien l'espace urbain, ou a, au moins, le désir de le connaître. Il a donc des représentations fondées sur une connaissance effective de la ville plus que sur le ouï-dire. Ce troisième point permet de distinguer le citoyen de celui que l'on pourrait appeler le villageois urbain, c'est-à-dire essentiellement l'autochtone de la ville, résidant encore dans un ancien

village. Ce dernier peut vivre dans un espace réduit, dans le cadre de sa seule communauté, il est né en ville, comme souvent ses ancêtres, il est attaché non pas à la ville, mais à son village dans la ville. Ce type d'urbain se rencontre dans maintes villes africaines, il est souvent considéré comme citadin mais par une assimilation trop rapide de la naissance en ville et de la citadinité (...).

— Le citadin est généralement peu attaché à un quartier précis de résidence mais plus à la ville entière (alors que le non-citadin a besoin d'un quartier de résidence sécurisant précisément parce qu'il n'est pas à l'aise dans la ville). (...)

— Le citadin est intégré dans des réseaux sociaux multiples, outre la seule famille (ou lignage).<sup>5</sup>

— Le citadin adopte les pratiques spécifiques de sa ville (différentes dans chaque ville), donc le citadin diffère d'une ville à l'autre.<sup>6</sup>

— Le citadin a des revendications, qu'il souhaite plus de libertés, plus de droits ou plus d'équipements pour son quartier ; c'est une forme de participation politique à la vie de la cité. Le lien entre citadinité et citoyenneté est certain, ou plutôt le pas de l'une à l'autre est facile à franchir. Dans ce sens, la citadinité peut même être définie comme une forme de citoyenneté qui n'a d'ailleurs (...) pas besoin d'un système politique démocratique pour se développer (...).

Ces quelques éléments de définition du citadin ont l'intérêt d'être fondés sur les représentations et les pratiques, ils ne sont donc pas limitatifs et ne trahissent pas la réalité qui est que l'on peut être citadin quel que soit le groupe social auquel on appartient, le temps passé en ville, le sexe, l'âge...<sup>7</sup>

Ces éléments de définitions ne sont pas tous généralisables à toutes les villes du monde. Le citadin d'un pays du Nord est probablement plus mobile d'une ville à l'autre, et cela d'autant plus qu'il peut aujourd'hui plus qu'hier se déplacer de ville en ville sans changer ses pratiques. Mais c'est surtout l'importance accordée à la propriété qui est relative : le citadin d'Amérique du Nord, et de plus en plus d'Europe, n'a certes pas le même désir de propriété. En effet, le désir de propriété est proportionnel au besoin de sécurité qui l'est lui-même au sentiment d'exclusion. Citons à titre d'exemple ce qu'exprime dans *Texaco*, roman de Patrick Chamoiseau, le personnage féminin, fondatrice d'un bidonville :

*« Pourquoi cette obsession de posséder ma case ? Etre dans l'En-Ville, c'était d'abord y disposer d'un toit. Et moi, bien que d'y être née, je m'y sentais flotter comme une négresse-campagne. Et puis c'était aussi pour contredire Nelta, m'accrocher au pays alors que lui voletait, m'ensouche alors que lui jalousait les nuages, construire alors que lui rêvait . » (Texaco, p. 302).*

## La citadinité comme identité

La citadinité, forme individuelle de rapport à l'espace urbain, se déduit de pratiques spécifiques mais repose aussi sur un profond sentiment d'appartenance à un lieu, la ville. En ce sens elle est territorialisation de l'espace urbain (c'est pourquoi il faut la considérer à différentes échelles). La citadinité ainsi entendue est constitutive de l'identité individuelle (un de ses composants en tout cas) de certains habitants des villes.

---

<sup>5</sup> Cf Lebris, Marie, Osmont et Sinou, 1987.

<sup>6</sup> Cf Berry-Chikhaoui et Deboulet (éds), 2000.

<sup>7</sup> Extrait de Gervais-Lambony, 1994, pp. 453-454.



Que la citoyenneté soit une forme identitaire implique deux choses : la citoyenneté est changeante, c'est une construction permanente, la citoyenneté est relationnelle, elle ne peut être simplement comprise comme individuelle.

Premièrement, comportements et représentations ne sont pas figés. Pour chaque individu, la citoyenneté est un processus : le non-citadin est un citoyen en puissance, et inversement. Bien des parcours migratoires individuels mènent, par exemple, les individus de la campagne à la ville, où ils échouent et rentrent après n'avoir été que les citoyens d'un moment... Il faut donc, pour utiliser à bon escient cette notion de citoyenneté, garder à l'esprit que l'on parle d'un moment précis dans un univers en mouvement constant : autant que de citoyenneté il faut parler de degrés de citoyennisation.

Deuxièmement, une identité désigne à la fois ce qui singularise un individu et ce qui le rattache à un groupe. Avoir une identité, c'est à la fois être unique et semblable (identique) à d'autres. Définir la citoyenneté comme une identité impose donc de dépasser l'échelle individuelle. En effet, « la représentation de l'individu est une construction sociale » (Augé, 1994, p 30). Tout simplement, se reconnaître une identité c'est à la fois se reconnaître différent des membres d'autres groupes et identiques à ceux du siens... On est donc conduit à donner à la notion une dimension collective, à mesurer aussi la citoyenneté en termes de rapports communautaires, de liens sociaux. En retour, l'appartenance à tel ou tel groupe (ne serait-ce que celui des habitants d'un même quartier) ou réseau social détermine en partie les pratiques et représentations, donc le collectif rétroagit sur l'individuel. D'ailleurs l'identité reste toujours un choix de l'acteur individuel : « dans tous les cas, l'individu est, au départ, attaché à une pluralité de groupes : la situation dans laquelle il se trouve, les événements qui se succèdent dans le temps rendent les choix plus ou moins difficiles, risqués, douloureux ; ils n'éliminent jamais la possibilité d'un certain choix » (Martin, 1994, p. 22). C'est pourquoi l'identité n'est jamais acquise : une construction peut en effet en remplacer une autre, tout simplement quand l'individu change de classe d'âge, de groupe social ou d'espace de vie, ou bien lorsqu'il modifie ses choix. C'est pourquoi aussi l'identité est multiple. Plusieurs constructions se superposent toujours, l'appartenance à plusieurs groupes à la fois est le fait de tous : il n'est pas contradictoire (mais, selon les circonstances, cela peut le devenir) de se reconnaître comme citoyen d'un pays et comme habitant d'un quartier, comme membre d'une famille et d'une collectivité professionnelle, etc.

On comprend aussi que ce qui permet l'identification, c'est l'adhésion à un discours. Ce discours est un récit « dont la fonction est de rendre normal, logique, nécessaire, inévitable le sentiment d'appartenir, avec une forte intensité, à un groupe » (Martin, 1994, p. 23). Ce discours dont on parle peut prendre des formes multiples, il n'est pas émis par un seul acteur, il est présent dans toute société, porté par le politique, le religieux, le scientifique... éventuellement de façon concurrente. Pour ce qui nous concerne, dans le monde urbain, nous avons affaire à un discours sur la ville, mais nous l'avons vu, il n'y a pas de raison qu'il y ait là une différence d'avec les autres formes d'identification : la citoyenneté, comme toute identité, est un discours, comme toute identité spatiale elle est l'adhésion d'une portion d'espace et d'une construction sociale discursive (donc on peut dire qu'elle est territorialisation).

## La citadinité comme un *habiter*

Politique, pratique et culturelle, la citadinité est donc une forme d'inscription à la fois dans l'espace et le social urbains. On peut même aller un peu plus loin et montrer qu'il peut s'agir d'une forme d'être au monde, pour reprendre la vocabulaire de la phénoménologie. L'inscription dans l'espace urbain révèle-telle la connivence entre l'homme et le monde ? Récemment, Augustin Berque (1996) a repris cette approche du rapport de l'homme à son espace, s'appuyant sur Heidegger et la philosophie japonaise. Le lieu est pour lui constitutif de notre humanité car il est à la fois nature et culture, il est singulier. L'habitation de l'homme est ce lieu qui le rattache à la fois à sa culture et à la nature. Ainsi les lieux figurent « l'ordre général du monde » (p.43) et la modernité, en les limitant à leur fonctionnalité a détruit leur essence (le génie du lieu). En pratique :

*« en traitant l'espace de l'habitation selon les principes d'une simple rationalité physique, les grands ensembles issus du mouvement moderne en architecture ont fait régresser l'écoumène, en deçà même de la biosphère, au niveau ontologique de la matière de la planète. » (p 186).*

Henri Lefèbvre fondait aussi sa réflexion sur l'opposition entre *habiter* et *habitat*, même si ses définitions ne faisaient pas appel aux mêmes catégories conceptuelles que celles de Heidegger ou de Berque. Lefèbvre regrette un *habiter* disparu, tant dans les grands ensembles que dans l'habitat pavillonnaire. Pourtant, et Henri Lefèbvre est le premier à le dire, l'habitat n'élimine jamais totalement l'habiter qui, en fait, s'adapte autant que faire se peut aux contraintes de l'habitat. Ce qui est perdu le plus souvent, c'est l'inscription de l'habiter dans le social urbain : il peut ne pas y avoir de participation à la ville. Pour Lefèbvre, l'habiter est indissociable de l'*urbanité*, c'est-à-dire de la société urbaine et de la participation à celle-ci. Quand elle devient impossible, cette participation peut chercher à se manifester par d'autres voies, souvent par la violence, qu'elle soit simple délinquance ou émeute.

Ces différents auteurs mettent en relief une contradiction entre deux notions que l'on peut nommer *habitat* et *habiter*. L'habitat (*habitation* chez Heidegger) a une valeur négative : c'est le logement, le lieu de résidence, un espace vide de sens qui ne sert qu'à abriter des êtres humains ; c'est aussi une perversion de l'habiter. Cette seconde notion a une valeur positive mais c'est sur ce point que Heidegger et Lefèbvre se distinguent. Certes, dans les deux cas, l'habiter est condition du bonheur et de la plénitude de l'homme, mais chez Heidegger cette plénitude est connivence immédiate avec l'univers entier parce qu'il y est en contact (en communion) avec lui, alors que pour Lefèbvre la plénitude est sociale, atteinte par la participation à la vie de la cité.

La citadinité est certes à placer du côté de l'*habiter*. Mais il faut aussi faire le partage entre la conception de l'habiter comme inscription dans le monde, comme porteur de la spiritualité humaine (Heidegger, Berque) et celle de l'habiter comme inscription dans la société (Lefèbvre). On est tenté d'essayer de dépasser cette opposition entre inscription sociale et inscription spirituelle au monde. La phénoménologie, à la suite d'Heidegger, nous propose d'ailleurs ce dépassement :

*« La maison n'est pas limitée à ses quatre murs, mais insérée dans un environnement auquel elle imprime dès lors un cachet nouveau — L'environnement aussi devient maison, monde auquel nous sommes (...). La maison, de surcroît, ne requiert pas seulement le travail d'un seul ou de plusieurs individus, mais bien un travail solidaire, harmonieux ; elle requiert la rencontre (...).*

*L'appropriation de l'espace, l'appropriation des choses par l'intermédiaire de l'espace n'est pas seulement une question technique ou de travail, mais bien la fondation d'un monde nouveau. C'est en effet bien ainsi que l'acte de bâtir a été d'emblée compris. La maison, le hameau, le village, la ville ne peuvent pas être fondés n'importe comment. Ils doivent être le fruit d'une délibération collective, d'une décision prise en commun, de l'harmonie du plus lointain et du plus proche, du cosmique et de l'humain. » Patocka, p. 316.*

Ce texte aide à dépasser la dualité social/spirituel de l'habiter et met en lumière la question de l'échelle et de l'emboîtement : la maison est emboîtée dans des échelles plus petites, elle en est constitutive et réciproquement ; le social est emboîté dans le spirituel (lui même socialisé), le spirituel rétroagit sur le social. Le tout et la partie font donc système. Cela signifie que l'ensemble des pratiques individuelles ne sont compréhensibles que si l'on considère à la fois leur dimension sociale et, par là, spirituelle : le citoyen, acteur, construit tout à la fois sa place dans la ville, dans la société urbaine et dans le monde.

Augustin Berque (1993) propose une autre lecture de cette nécessité de définir l'habiter en allant au-delà du seul social :

*« Certes la société est sens, mais elle ne peut l'être que dans sa relation avec ce qui n'est pas la société : le monde naturel, lequel ignore le monde socioculturel, et le monde des dieux, qui dépasse la société comme il surpasse la nature. Bien entendu, l'on reconnaîtra que la nature et les dieux, à leur tour, n'apparaissent tels qu'en fonction des sociétés. » p. 240.*

Il n'y a pas contradiction entre le social et le spirituel mais complémentarité (ce qui, insistons-y, n'empêche pas du tout que le spirituel soit lui-même socialisé). Il y a donc dans l'habiter (et par voie de conséquence dans la citoyenneté en tant qu'habiter urbain) deux dimensions « spatiales », l'une verticale (inscription au monde, lien avec la terre et le ciel), l'autre horizontale (inscription dans le social). La citoyenneté serait donc une expérience réussie d'inscription dans une société (urbaine) et en même temps d'inscription au monde par l'intermédiaire d'un espace (urbain)<sup>8</sup>. Cette approche a deux conséquences :

- s'il est vrai que la notion de citoyenneté vient d'abord d'une approche sur les comportements individuels, on comprend désormais qu'elle ne peut être limitée à cela mais doit dépasser non seulement le comportement, mais aussi l'individu : la citoyenneté, en tant qu'habiter, est sociale, donc du côté du collectif.
- il n'est pas question ici de spécificité fondamentale de l'urbain par rapport au rural, sur le fond. Il y a différence de forme (spatiale et sociale<sup>9</sup>), certes, et très importante, mais l'inscription au monde est de même nature dans les deux cas. En ce sens, la ville n'est pas perte d'identité ou de rapport à la nature, elle est une autre forme d'identité et de rapport au monde. L'« émergence d'une société vraiment urbaine » doit être

---

<sup>8</sup> Il serait très possible ici, mais trop long dans la place qui nous est impartie, de rapprocher cette définition de la citoyenneté de celle du territoire. La fabrication d'un territoire à partir d'un espace ne peut-elle en effet être définie comme le processus qui conduit à socialiser et donner une valeur symbolique à cet espace, cela par le bien de la construction d'un discours auquel les individus peuvent adhérer jusqu'à considérer cet espace comme constitutif de leur identité individuelle.

<sup>9</sup> Notamment, un des points importants qui distingue la société urbaine est la forme différente qu'y prend la participation et les organisations politiques. Et l'on retrouve là le lien important entre citoyenneté et citoyenneté évoqué plus haut.

comprise comme la construction de ce nouveau rapport au monde, qui s'exprime par la citoyenneté.

### Indications bibliographique

AGIER Michel — *L'invention de la ville, banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 1999.

AUGE Marc — *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 1992.

BABY-COLLIN Virginie (a) — *Marginaux et citoyens. Construire une urbanité métisse en Amérique latine. Etude comparée des barrios de Caracas (Venezuela) et des villas d'El Alto de La Paz (Bolivie)*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2000.

BABY-COLLIN Virginie (b) — Les marges et la ville, à Caracas et La Paz, in Monnet J. et Capron G. (éds), *L'urbanité dans les Amériques : les processus d'identification socio-spatiale*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2000, pp. 115-147.

BERQUE Augustin — *Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au Japon*, Paris, Gallimard, 1993.

BERQUE Augustin — *Etre humains sur la terre*, Paris, Gallimard, 1996.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès — *Les compétences des citoyens dans le monde arabe*, Paris, Karthala, 2000.

BRAUDEL Fernand — 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVème-XVIIIème siècle*, Tome 1 *Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, 1979.

CALVINO Italo — 1972, *Le Città invisibili*, Milan, Einaudi (traduction : *Les Villes invisibles*, Paris, Le Seuil, 1974).

CHALEARD Jean-Louis, DUBRESSON Alain — Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire, in *Tropiques lieux et liens*, Paris, ORSTOM, 1989, pp. 277-291.

CHALEARD Jean-Louis, DUBRESSON Alain (éds) — *Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations*, Paris, Karthala, 1999.

DAVIS Mike — *City of Quartz, Los Angeles, capitale du futur*, Paris, La Découverte, 1997.

DONZELOT Jacques — 1999, La nouvelle question urbaine, in *Esprit*, n° 258, pp. 87-114.

DORIER-APPRILL Elisabeth, KOUVOUAMA Abel, DORIER-APPRILL Christophe — *Vivre à Brazzaville. Modernité et crise au quotidien*, Paris, Karthala, 1998.

FLORIN Bénédicte — 1995, Masâkin al-Zilzâl, une nouvelle citoyenneté ? Cahiers du Cedege, Egypte, Monde arabe, n°23.

GERVAIS-LAMBONY Philippe — *De Lomé à Harare : le Fait citoyen*, Karthala, Paris, 1994.

GERVAIS-LAMBONY Philippe — Les villes d'Afrique du Sud : gestion de l'héritage et recomposition de l'espace, Paris, *Hérodote*, n°82-83, pp. 41-61.

GIBBAL Jean-Marie — *Citoyens et villageois dans la ville africaine, l'exemple d'Abidjan*, Paris, Maspero, 1974.

HEIDEGGER Martin — « ...L'homme habite en poète... », in *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958, pp. 224-248, et *Bâtir habiter penser*, idem, pp. 170-194.

HEIDEGGER Martin — *Etre et temps*, Paris, Gallimard, 1927.

JAILLET Marie-Christine — 1999, Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ?, in *Esprit*, n° 258, pp. 87-114.

LE BRIS Emile, MARIE Alain, OSMONT Annick et SINOUE Alain — *Famille et résidence dans les villes africaines*, Paris, L'Harmattan, 1987.

LEFEBVRE Henri — *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

LEVY Jacques — *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 1999.

- LEVY Jacques — *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1994.
- LUSSAULT Michel et SIGNOLES Pierre (éds)— *La cidadinité en questions*, Fascicule de recherches n°29, Urbama, Tours, 1996.
- LYNCH Kevin — 1960, *The image of the city*, Cambridge (Mass.), MIT Press (traduction, 1971, *L'image de la cité*, Paris, Dunod).
- MARTIN Denis-Constant — *Identités et politique. Récit, mythe et idéologie*, in D-C Martin (éd), *Cartes d'Identité, Comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, pp. 13-38.
- MAXIMY (de) René — *Kinshasa, ville en suspens*, Paris, Orstom, 1984.
- MONNET Jérôme — *Ville et pouvoir en Amérique : les formes de l'autorité*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- PATOCKA Jan — *Qu'est-ce que la phénoménologie ?*, Grenoble, Millon, 1988.
- REYNAUD Alain — *Société, espace et justice*, Paris, PUF, 1981.
- RONCAYOLO Marcel — *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard (folio), 1990.
- ROMAN Joël (éd) — *Ville, exclusion, citoyenneté. Entretiens de la ville II*, Paris, Esprit/Le Seuil, 1995.
- SAUTTER Gilles — *Recherches en cours sur les villes d'Afrique noire : thèmes et problèmes. Point de vue d'un géographe*, in *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol XIII, n°51, 1973, pp. 405-416.
- VUARIN Robert — *Un siècle d'individu, de communauté et d'Etat*, in MARIE Alain (éd), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997, pp. 19-52.
- WRITH Louis, *Le phénomène urbain comme mode de vie*, 1938, in GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac (éds), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier-Montaigne, 1979.